

Burundi : un parti proche du pouvoir accepte un dialogue après les élections

@rib News, 23/06/2015 – Source Xinhua L'Union pour le Progrès National (UPRONA), parti proche du pouvoir du Burundi, a salué mardi la nomination du nouveau facilitateur dans le dialogue inter-burundais, Abdoulaye Bathily, tout en déclarant que toute sorte de dialogue ne pourra avoir lieu qu'après les élections. "Le parti UPRONA salue la nomination d'un envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU au Burundi et demande néanmoins à ce dernier de conformer aux exigences du pays hôte, et en l'occurrence, il ne peut pas convoquer les partis politiques comme il l'entend", a déclaré le secrétaire général de l'UPRONA, Gaston Sindimwo, lors d'un point de presse.

Il a indiqué que l'UPRONA ne suspendrait pas les activités de sa campagne électorale pour répondre aux exigences de l'envoyé spécial de l'ONU, qu'il appelle "le commissaire de Ban Ki-moon". M. Sindimwo s'est également inscrit en faux contre l'organisation de plusieurs réunions internationales sur le Burundi et a exprimé son "inquiétude face à cette situation qui sent le complot contre le Burundi". M. Bathily a été nommé médiateur de l'ONU au Burundi, en remplacement de l'Algérien Saïd Djinnit, accusé d'impartialité par l'opposition burundaise. Le diplomate sénégalais est à Bujumbura depuis dimanche dernier. Du côté de l'opposition, Agathon Rwasa, candidat à la présidentielle de la coalition Amizero y'Abarundi (Espoir des Burundais), a déclaré avoir "bien accueilli cette nomination d'autant plus que c'est une preuve de plus que la communauté internationale se préoccupe du Burundi". "C'est une façon de démontrer au pouvoir qu'en quelque sorte, l'unilatéralisme n'est pas du tout accepté et que le dialogue qui a été recommandé par différents sommets doit absolument être mené pour résoudre cette crise politique au Burundi", a déclaré à Xinhua Agathon Rwasa. Il est pour le report consensuel des scrutins électoraux pour créer les conditions favorables à une bonne organisation des élections aux standards internationaux. Selon le nouveau calendrier approuvé par le président Pierre Nkurunziza le 10 juin, sur la recommandation de la Communauté est-africaine (EAC) dont le Burundi est membre, les élections communales et législatives auront lieu le 29 juin, l'élection présidentielle le 15 juillet et les élections des sénateurs le 24 juillet. Le ministre burundais des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale, Alain-Aimé Nyamitwe, a exclu la possibilité de modifier une nouvelle fois le calendrier électoral, compte tenu des "dates rouges" au regard de la Constitution, à savoir notamment ceux du 9 août et 26 août 2015. Ces échéances correspondent respectivement à l'installation officielle d'un nouveau Parlement et à l'investiture du président élu de la République.